

La maison en pierre de Neuville

Yves Laframboise

Volume 2, Number 1, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077470ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077470ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

UAAC-AAUC (University Art Association of Canada | Association d'art des universités du Canada)

ISSN

0315-9906 (print)

1918-4778 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laframboise, Y. (1975). La maison en pierre de Neuville. *RACAR : Revue d'art canadienne / Canadian Art Review*, 2(1), 15–22. <https://doi.org/10.7202/1077470ar>

LA MAISON EN PIERRE DE NEUVILLE

FIGURE I
MAISONS DATÉES

Maisons	Archives*	Sculpté**	Estimé***
<i>Tradition française :</i>			
Joseph Soulard	ca 1759-67		
Jacques Soulard	ca 1806		
M. Angers		1797	
M. Grenier	ca 1766-69		
Jobin	ca 1768-69		
Denis	ca 1754-60		
Darveau		1785	
Fiset (Labrie)		1801	
Jasmin		1804	
<i>Tradition québécoise :</i>			
Whittom		1828	
Beaudry			1835-40
C.-X. Larue	1854		

* Datation d'après les actes notariés.

** Inscrit sur une pierre.

*** M. Paul Beaudry affirme que cette maison a toujours appartenu à sa famille. Elle aurait été construite par son grand-père Norbert Beaudry vers 1835-40. Cette date nous apparaît vraisemblable.

On connaît encore peu la maison rurale du Québec et encore moins les types d'habitations qui ont eu l'heur de plaire à nos ancêtres aux XVII^e, XVIII^e et début XIX^e siècle. Gérard Morisset, dans son ouvrage sur les arts en Nouvelle-France, laisse entendre qu'en plus des maisons-types de Montréal et de Québec, d'autres types existent que des recherches ultérieures permettraient de définir.



FIGURE 2. Maison Adjutor Soulard, vue de face. Construite entre 1759 et 1767. (Photo : *Inventaire des Oeuvres d'art*)

Mais là s'arrête son investigation. Récemment un inventaire et une analyse historique et architecturale ont été effectués dans la paroisse de Neuville, comté de Portneuf¹, dans le but de préciser les caractères régionaux de l'architecture domestique et d'en identifier les types d'habitations. Cette démarche assez nouvelle s'est basée sur une classification des maisons d'après leur forme, leur matériau de construction, leurs particularités structurales et leur période de construction. Nous ne présentons ici que les données qui ont trait à la maison de pierre.

Les maisons de pierre de Neuville se rattachent à deux principaux courants architecturaux, l'un d'inspiration française, l'autre d'inspiration québécoise. Le premier regroupe des maisons construites

entre 1760 et 1810 approximativement et l'autre, des maisons construites après 1810 jusqu'en 1854 (Fig. 1). Cette datation, tout en étant une règle valable pour Neuville, ne s'applique pas nécessairement aux autres régions du Québec. Cela pour deux raisons. D'abord parce que des édifices peuvent avoir été construits avant 1760. Ensuite, parce que des conditions économiques et géographiques ont pu y hâter l'avènement de la maison québécoise.

UNE MAISON D'INSPIRATION FRANÇAISE

La grande majorité des maisons de Neuville se rattache au courant d'inspiration française, lequel se distingue par un ensemble de caractéristiques qui ont trait aux murs et à leur matériau, à la dimension du carré, aux dimensions et à la répartition des ouvertures, au toit, à la charpente et aux cheminées. Nous allons examiner de plus près ces caractéristiques. À l'encontre de Gérard Morisset

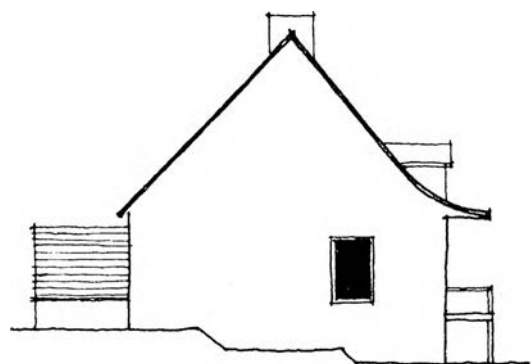
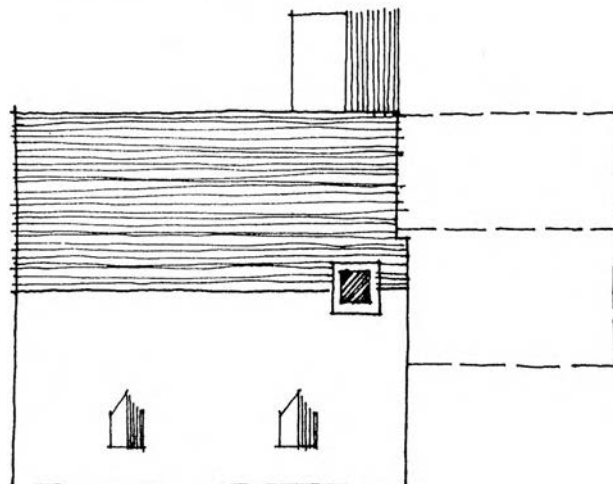
1. Analyse régionale effectuée par le Service de l'Inventaire des Biens culturels, Direction générale du Patrimoine (MAC), en 1974-75, sous la direction de l'auteur de l'article.



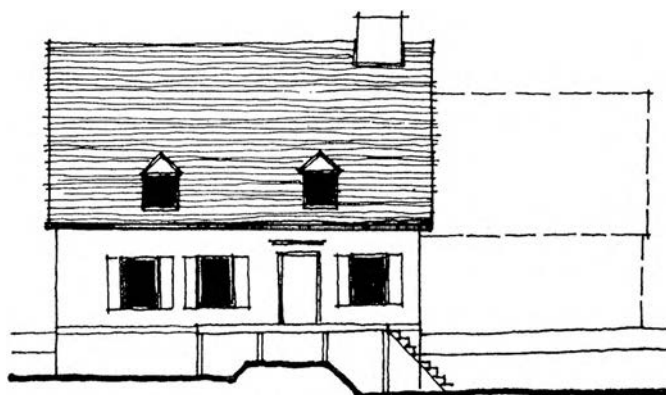
FIGURE 3. Maison Jobin, vue de face. Construite en 1768-69. (Photo : Inventaire des Biens culturels)

MAISON DARVEAU

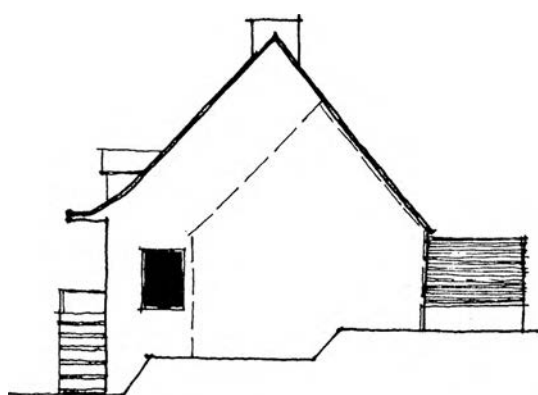
PLAN DE TOITURE



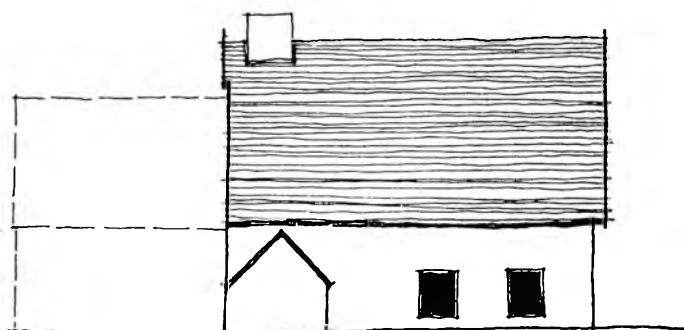
ÉLEVATION LATÉRALE (OUEST)



FAÇADE (SUD)



ÉLEVATION LATÉRALE (EST)



ARRIÈRE (NORD)

CLAUDE MICHAUD · 5 · 11 · 74 ·

FIGURE 4. Maison Darveau, schéma des élévations et plan de toiture. Construite en 1785. (Dessin de Claude Michaud)



FIGURE 5. Maison Jobin, vue de la charpente. (Photo : *Inventaire des Biens culturels*)

qui a écrit de la maison de la région de Québec qu'elle est longue et étroite, la maison de Neuville accuse un plan presque carré, dont la profondeur moyenne est de 31 pieds et la longueur d'environ 38 pieds. De plus, s'il existe à Neuville des maisons qui ont été agrandies dans le sens de la longueur, telles les maisons Denis et Naud, la profondeur du carré original demeure conforme à la moyenne des autres maisons. Ces allongements ont été exécutés au moyen de charpente ou de maçonnerie.

Les toits des maisons françaises relèvent d'un type commun : le toit à deux égouts appelé aussi toit à pignon. Son angle d'inclinaison est nettement plus aigu dans les maisons les plus anciennes, telles les maisons Soulard (51') (Fig. 2), Denis, Jobin (Fig. 3) et Darveau (48') (Fig. 4). Les versants du toit recouvrent le mur pignon mais ne le dépassent guère, contrairement à ces maisons de Montréal et de Québec dont les pignons sont terminés par un mur coupe-feu. À Neuville, seule la maison Martin diffère par son toit à croupes.

Les charpentes sont toutes structurées de même façon : une ferme composée de deux chevrons, d'un entrain retroussé et d'un poinçon. Les fermes sont reliées entre elles par des entretoises, horizontales, et des esseliers, obliques, qui forment parfois des croix-de-Saint-André. Le premier recouvrement de planche du toit est vertical car il repose sur des pannes (Fig. 5).

On parle souvent du « larmier » comme étant une des caractéristiques de la maison rurale au Québec.

Nous ne croyons pas qu'il ait existé dans la maison d'inspiration française de Neuville car les versants du toit débordent à peine le nu du mur. La présence de coyaux sur les chevrons de certaines maisons nous laisse croire qu'il y a eu tout au plus un retroussement au bas de versant. Mais seuls des examens plus approfondis réalisés lors de travaux de restauration pourraient confirmer ou préciser cette affirmation.

Les caractéristiques de la maison d'inspiration française ne s'arrêtent pas là. Des constantes très importantes se retrouvent dans la répartition des ouvertures et dans les dimensions. Ainsi la façade comporte quatre baies, soit trois fenêtres et une porte non centrale. L'arrière en comporte trois ou quatre et quelquefois, celle qui se trouve à l'« est » présente un carré aux dimensions fort réduites. Très souvent, la hauteur de ces fenêtres est inférieure à celle de l'avant, au contraire de la maison québécoise où cette hauteur est identique.

Comme nous l'avons déjà dit, la majorité des maisons en pierre qui ont été conservées sans modifications majeures reflète un ensemble de caractères qui est propre à la tradition française. Nous n'avons pas encore parlé de la cheminée dont les particularités conditionnent l'apparence extérieure et l'organisation interne de la maison.



FIGURE 6. Maison Darveau, vue de la porte principale surmontée d'une corniche de pierre taillée. (Photo : *Inventaire des Biens culturels*)

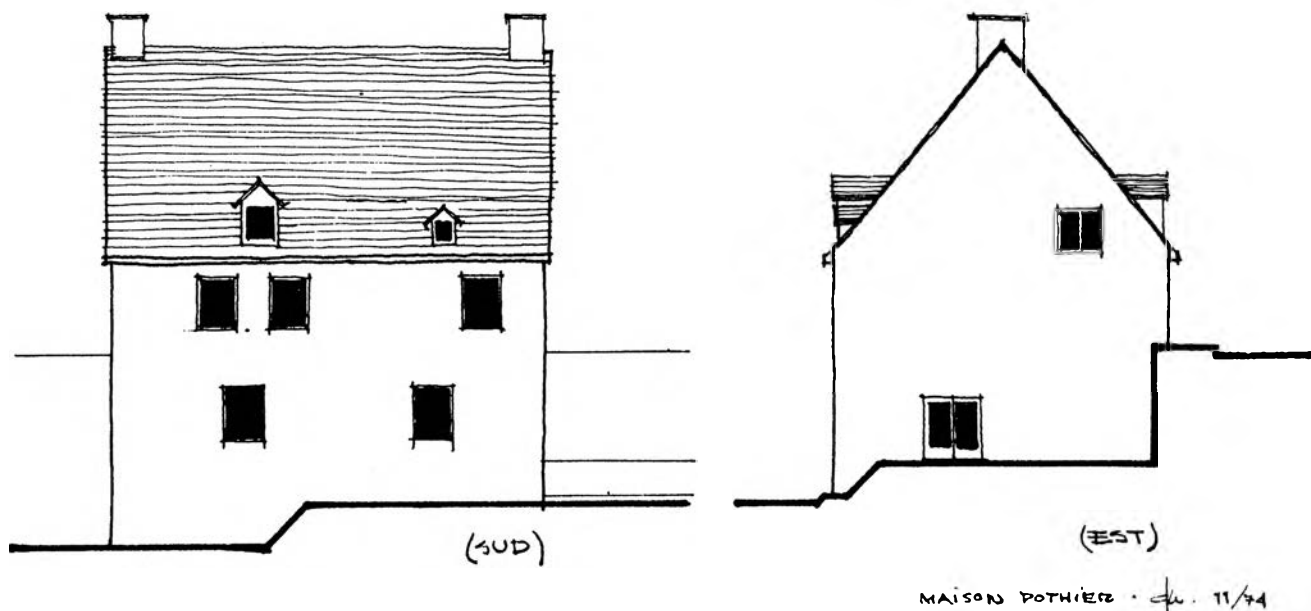


FIGURE 7. Maison Pothier, schéma des élévations sud et est. La maison est construite à flanc de côteau. Elle possède un étage sur la rue des Érables et deux du côté du fleuve. (Dessin de Claude Michaud)

CHEMINÉE DE LA MAISON D'INSPIRATION FRANÇAISE

La cheminée centrale (Fig. 2 et 3), formée par une masse de maçonnerie carrée, autonome, avec foyers doubles, se retrouve surtout dans les maisons les plus anciennes. Elle persiste cependant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Sa touche, très massive, émerge au centre du toit dans l'axe de faitage. Elle favorise une division du rez-de-chaussée en deux grandes pièces, mais n'exclut pas nécessairement la présence de chambres et de cabinets dont on signale l'existence dès 1789 dans un inventaire après décès².

L'autre type de cheminée, le plus répandu, est celui adossé à un mur pignon ou à un mur de refend. Dans le premier cas, il s'agit invariablement de cheminées simples à souche unique, ce qui contraste avec les larges cheminées à deux souches, nombreuses dans la région de Montréal. Quant à la cheminée adossée à un mur de refend, nul exemple n'a survécu. Nous avons la preuve cependant qu'elle existait à Neuville au XVIII^e siècle. On peut lire en effet, dans un marché de construction de 1776: «... plus faire un mur de refente prenant de la cave jusques au grenié avec une cheminée pour la

construction du four qui montera jusques En haut...»³. Il est difficile de s'imaginer une telle disposition, puisqu'aujourd'hui, on ne connaît pas d'immeubles dont la cheminée centrale émerge d'un mur de refend d'origine. La maison rurale du XVIII^e siècle à Neuville possède une variété de types de cheminées qu'on ne retrouve pas dans la maison québécoise. On le constatera plus loin lors de la présentation de ce second type.

CARACTÈRES RÉGIONAUX DE LA MAISON DE NEUVILLE

Les maisons de Neuville sont toutes construites au moyen d'une pierre calcaire grise, facile à travailler, qui provient du sous-sol de l'endroit. Au XVIII^e siècle on la connaissait sous le vocable de pierre de Pointe-aux-Trembles, nom que portait Neuville à ce moment. Les maisons d'inspiration française ont été construites en moellons, montés par assises irrégulières, et recouverts de crépi. Quelques maisons, sûrement construites par des habitants plus riches, possèdent des croisées en pierre de taille, comme par exemple la maison Darveau. Par ailleurs sa corniche de pierre taillée

2. QQAJ, Minutier de F.-X. Larue, Inventaire après décès, 24-27 juin 1789.

3. QQAN, Minutier de Bernard Planté, Marché, le 1^{er} décembre 1776.



FIGURE 8. Maison C.-X. Larue, vue de face. Construite en 1854. L'exemple de la maison dite « québécoise ». (Photo : *Inventaire des Biens culturels*)

qui surmonte la porte d'entrée constitue un cas de décoration assez rare dans la maison rurale au Québec (Fig. 6). Seules les maisons dites « québécoises » possèdent des façades d'apparence plus soignée, montées en pierre de carrière. Cette amélioration apportée à la devanture a exclu chez elles l'usage d'un enduit.

Une autre caractéristique régionale de la maison à Neuville découle de la topographie locale. La disposition de Neuville sur deux terrasses successives a amené du côté sud de la rue des Érables la construction de certaines maisons à flanc de côteau. Le rez-de-chaussée fait face à la rue alors que l'arrière, accusant la forte dénivellation du terrain, présente jusqu'à trois niveaux d'occupation distincts (Fig. 7). Il en résulte de grands pans de maçonnerie qui, vus de l'actuelle route 2, ne manquent pas d'impressionner. Il y a peu d'endroits au Québec où l'influence de la géographie locale est aussi spectaculaire. Seules des maisons d'inspiration française sont ainsi disposées, les maisons québécoises étant toutes érigées sur la terrasse supérieure.

LA MAISON QUÉBÉCOISE

En plus de la maison française, on retrouve à Neuville une maison que ses caractéristiques propres au XIX^e siècle rattachent à un courant québécois. On compte sept maisons de ce genre, dont la plus belle et la plus représentative est sans contredit la maison C.-X. Larue, construite en 1854 (Fig. 8). Son toit est à pignon : chaque versant se termine par un renvoi d'eau⁴ et la rencontre du toit et des murs pignons est soulignée par une corniche. Cette particularité est d'ailleurs mentionnée dans le marché de construction : « tailler et lever le comble et poser la couverture en planche avec renvois d'eau derrière et devant et de faire excéder la dite couverture de deux pignons en proportion nécessaire... »⁵.

Les ouvertures de façade sont symétriques, à l'opposé de la maison de tradition française : une porte centrale flanquée de chaque côté de deux fenêtres dont la hauteur égale celle des fenêtres

4. Appellation populaire pour désigner le « larmier ».

5. AJQ, Minutier de P.-H. Faucher, Marché, le 15 avril 1854.

arrière. Dans toutes les maisons québécoises, le nombre d'ouvertures en façade est impair et varie entre 3 et 7. Dans la maison C.-X. Larue on en compte 5 : les fenêtres de la façade sont situées à vingt-trois pouces du haut du mur et à vingt-trois pouces du niveau de la galerie, ce qui témoigne chez le constructeur d'un grand souci de symétrie.

Le solage beaucoup plus haut que celui de la maison française, possède des ouvertures, disposées elles aussi d'une manière symétrique en façade.

ÉVOLUTION DU TOIT ET DE LA CHARPENTE

Dans la maison québécoise, on remarque plusieurs transformations dans le toit qui témoignent de l'évolution architecturale marquée que subissait l'habitation rurale dès la première moitié du XIX^e siècle. D'abord le matériau de couverture : alors que plusieurs maisons d'inspiration française possèdent encore une couverture en bardeau, certaines maisons québécoises arborent un recouvrement de tôle canadienne qui est d'origine. De plus la charpente du toit a été considérablement simplifiée : il n'y a plus que des fermes avec chevrons et entrant retroussé. Les pannes sont disparues et les

planches, clouées horizontalement sur les chevrons, ont même un rôle de contreventement. L'angle du toit ne dépasse plus 50 degrés comme dans certaines maisons d'inspiration française ; il varie de 48° (maison Larue) à 34° (maison Rochette). Quant aux cheminées, on ne retrouve que le type adossé au mur pignon, avec souche simple émergeant dans l'axe de faitage du toit.

LES ANNEXES À LA MAISON QUÉBÉCOISE

Dans les maisons Beaudry, E. Côté et C.-X. Larue, on retrouve à l'arrière de la maison une annexe rectangulaire placée en retour d'équerre. Celle de la maison Larue, assez typique, est constituée d'une cuisine d'été et d'une dépense (Fig. 9). La cuisine d'été faite de colombages à claire-voie est munie d'un foyer. La dépense, construite en maçonnerie, est en appentis. Sa porte d'entrée donne dans la cuisine. Cette annexe, siège probable des activités liées à la préparation et à la conservation d'aliments, fait de la maison québécoise un ensemble organisé à partir d'éléments spécialisés hors-œuvres qui sont parfaitement intégrés. Cette disposition particulière de certaines maisons québécoises semble caractéristique du XIX^e siècle.



FIGURE 9. Maison C.-X. Larue, vue de l'arrière. La cuisine d'été en colombage à claire-voie et la dépense en maçonnerie. (Photo : *Inventaire des Biens culturels*)

CONCLUSION

La maison québécoise, apparue au XIX^e siècle, est le prolongement de la maison française. Ses caractéristiques propres découlent de sa charpente simplifiée, de la disposition symétrique de ses ouvertures et de la pierre de carrière qui compose ses murs. Quant à la maison française, elle est représentée par un type d'habitation dont les caractéristiques varient peu entre 1760 et 1810 sauf en ce qui a trait à l'emplacement de la cheminée et

à l'angle du toit. Nous croyons même que son identité propre et son importance numérique en font un type architectural défini, le type de Neuville. Éventuellement, ses caractéristiques auraient davantage à être confrontées à l'ensemble de l'architecture domestique du comté de Portneuf.

Yves LAFRAMBOISE
Inventaire des Biens culturels
Québec

BIBLIOGRAPHIE

Sigles

- IBC Inventaire des Biens culturels (Direction générale du Patrimoine).
QQAJ Archives judiciaires de Québec.
QQAN Archives nationales de Québec.
QTrAJ Archives judiciaires de Trois-Rivières.

Sources manuscrites

- QQAN Aveu et dénombrement Régime anglais 1777-1782 fait par Joseph Brossard Deschenaux, C. III 420-444 (QBC, 16-8-9).
IBC Cadastre abrégé de la seigneurie de Neuville, in: Index des cadastres abrégés du district de Québec, n° 24 clos le 29 octobre 1859 par Siméon Lelièvre, Écuyer commissaire.
IBC Seigneurie de Neuville, Extraits du terrier-censier commencé en 1834 par le notaire F.-X. Larue.

Greffes de notaires :

- QQAJ Faucher H.-P. (1838-1881)
Larue F.-X. (1788-1843)
QTrAJ Pillard Louis (1735-1767)
QQAN Deschenaux P.-L. (1781-1794)
Gouget Jacques (1761-1777)
Guyart J.B. de Fleury (1754-1761)
Hiche Henri (1725-1736)
Larue J.-Baptiste (arpenteur) (1792-1836)
Pinguet Jacques (1726-1748)
Planté Bernard (1772-1782)
Robin Louis (1767-1782)
Saillant A.-J. (1749-1776)
Sanguinet Simon (1748-1771)

Études, ouvrages et articles

- Album souvenir à l'occasion du 250^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de St-François-de-Sales de la Pointe-aux-Trembles de Neuville*, (s. l.), 25 juin 1934, 20 pages.
DOYON, Georges et Robert HUBRECHT, *L'architecture rurale et bourgeoise en France*, Paris, Fréal, 1967.
FRÉAL, Jacques et J. FERACCI, *Cheminées anciennes*, Éditions Jacques Fréal, Ivry, 1974.
HÉBERT, Casimir, *La vieille maison Denis de Neuville*, Québec, avec notes sur la seigneurie Dombourg-Neuville, ses seigneurs, ses pionniers, (s.e.) Montréal, 1848.
ROULEAU, Marc, « La vieille maison Denis », in: *Québec Histoire*, II, n° 2, 1973, 8^e numéro, 75-76.

Rapport non publié

- Neuville : Inventaire et Analyse*, Étude élaborée par le Service de l'Inventaire des Biens culturels, Direction générale du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles sous la direction de Yves Laframboise, avec la collaboration de Claude Michaud, architecte, Renée Côté, historienne de l'art, et Jean-Paul Body, photographe, 1974-75.

Informateur

- Enquête ethnographique auprès de M. Michel Angers de Neuville, par Bernard Genest.